

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 19 AVRIL 2018

N° 2018-05-02

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf avril à seize heures trente, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du douze avril deux mille dix-huit, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 16
<u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 20 Exprimées par pouvoirs : 8 Total (mini 19) : 28
Quorum atteint

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
(porteur de 2 voix)**

Eliane BARREILLE

**2 représentants du Conseil départemental de la Drôme
(porteurs de 2 voix)**

Pierre COMBES et Corinne MOULIN

**12 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Christian BARTHEYE, Philippe CAHN, Gérard COUPON, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Dominique GUEYTTE, Valery LIOTAUD, Jean-Jacques MONPEYSSSEN, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Mounir AARAB à Valery LIOTAUD, Marcel BAGARD à Rosy FERRIGNO, Sébastien BERNARD à Pascale ROCHAS, Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Gérard TENOUX à Eliane BARREILLE.

Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Roger DIDIER, Henriette MARTINEZ, Marie-Pierre MONIER.

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 16 heures 30.

Monsieur Pierre COMBES est nommé secrétaire de séance.

Objet : Réponse à l'Appel à manifestation d'intérêt de la région Sud PACA -Programme Smart Destinations

Le 1^{er} Vice-président expose,

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a lancé un appel à manifestation d'intérêt visant à mailler le territoire régional autour de destinations infrarégionales fortes, connectées, attractives et adossées aux trois marques monde (Provence, Alpes, Côte d'Azur France) de la Région. Ce maillage constitue un enjeu majeur afin que la Région puisse proposer une offre riche, diversifiée, visible et performante et reprendre des parts de marché face à une concurrence toujours plus forte. Cet objectif s'inscrit dans l'axe 1 « *Renouveler l'attractivité des destinations* » du Plan de croissance de l'économie touristique (Schéma régional de développement touristique 2017-2022).

L'objet du dispositif est de soutenir techniquement et financièrement les destinations touristiques pertinentes pour renforcer l'attractivité et la visibilité du territoire régional. Ce soutien porte plus précisément sur les deux actions suivantes :

- ◆ 1. L'élaboration d'une stratégie marketing et numérique de destination touristique en fédérant l'ensemble des acteurs potentiels (institutionnels, socio-professionnels, entreprises, habitants...) pour construire un projet de destination touristique de qualité et durable en mobilisant l'intelligence collective au-delà des frontières administratives (50 % de subvention maximum - plafond de 30 000 € de subvention).
- ◆ 2. La réalisation et la mise en œuvre d'un plan d'actions pluriannuel de la destination comportant des actions dites « marketing » et « numériques » portées par les structures partenaires de la destination (50 % dans la limite de 100 000 € de subvention).

Le Parc naturel régional des Baronnies provençales pourrait être reconnu en tant que destination touristique par la Région Sud PACA.

A ce titre, le 1^{er} Vice-président propose

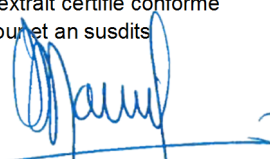
- ◆ de répondre à cet Appel à Manifestation d'Intérêt afin de bénéficier d'un accompagnement permettant d'élaborer la stratégie marketing et numérique des Baronnies provençales partagée avec ses différents partenaires : Office de Tourisme Sisteron-Buëch - Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch, Office de Tourisme des Baronnies en Drôme Provençale - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale, Agences de Développement Touristique de la Drôme et des Hautes-Alpes ainsi que Destination Drôme Provençale. Le plan d'actions permettra ensuite la réalisation d'opérations portées par ces partenaires territoriaux.
- ◆ de solliciter pour cette opération des financements de la Région Sud PACA à hauteur de 20 000 € TTC sur un montant total de 40 000 € TTC selon le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES	MONTANT (en €)	RECETTES	MONTANT (en €)
Prestation extérieure : élaboration stratégie numérique et marketing	40 000	Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur	20 000
		Autofinancement (SMBP)	20 000
TOTAL	40 000 €	TOTAL	40 000 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition du 1^{er} Vice-président
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits


La Présidente
Henriette MARTINEZ

